

Trop d'emballages ?

Une histoire ancienne

Simplees feuilles végétales, gourdes de peau, jarres de terre cuite... Les emballages existent depuis la nuit des temps. Mais, peu à peu, ils se sont sophistiqués, multipliés et sont devenus jetables.

XIX^e siècle Invention de la boîte de conserve en fer (1810), du sac en papier (1844), de la boîte en carton (1870)... **XX^e siècle** Apparition de l'aérosol (1926), de la canette de bière (1934), de la bouteille d'eau en plastique (1960), de la brique pour liquide alimentaire (1963), des salades en sachets (années 1980)...

Aujourd'hui Un Français jette 77 kg d'emballages ménagers par an. Ces déchets représentent 30 % du poids de nos poubelles et la moitié de leur volume.

Conséquence de l'évolution des modes de vie et de l'offre, nous

achetons de plus en plus de produits conditionnés. Mais, s'ils nous rendent service, leurs emballages finissent forcément à la poubelle, en déchets qu'il faut gérer...

Comment résoudre cette contradiction ?

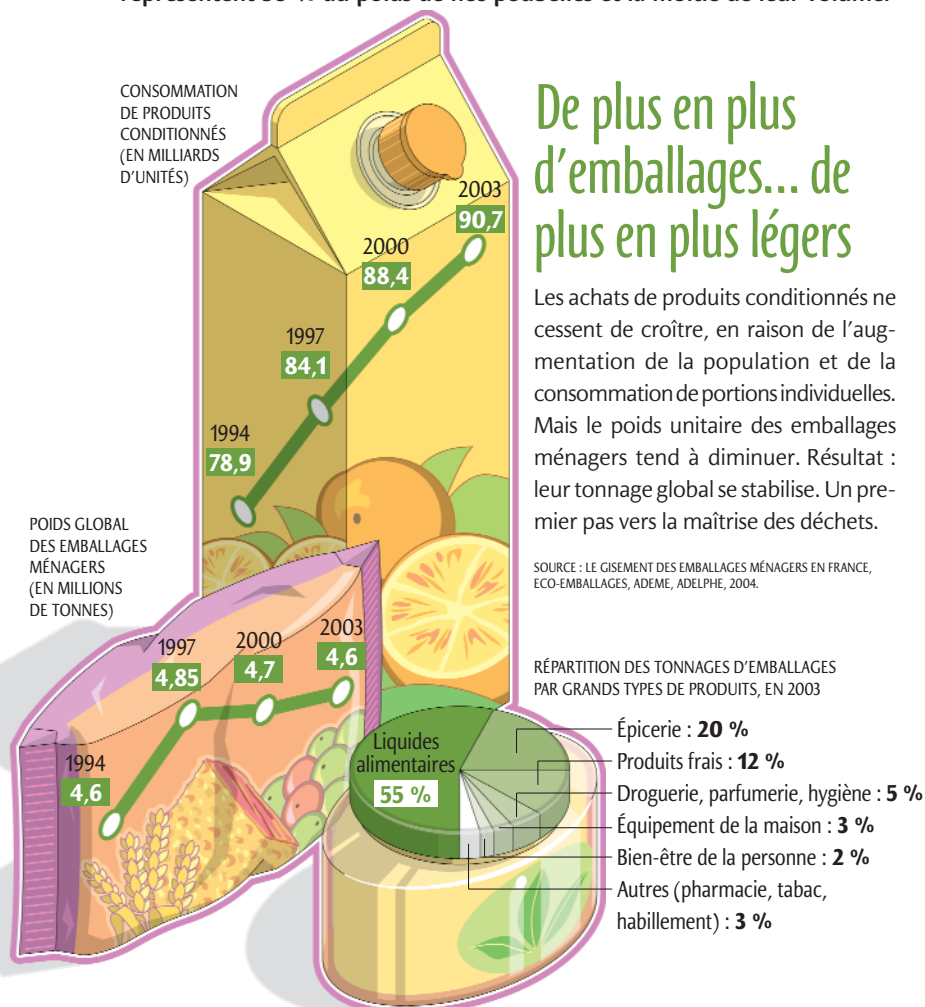
➔ Définitions

Emballage : objet enveloppant ou contenant temporairement un produit pendant sa manutention, son transport et son stockage.

Conditionnement : opération consistant à entourer un produit d'une première enveloppe protectrice. Par extension, le nom de cette opération est utilisé pour désigner un emballage.

Packaging : équivalent anglais de conditionnement, celui d'emballage étant packing.

Suremballage : renfort ou protection d'un ensemble de produits emballés. Matériau servant à cette opération. Par extension, excès d'emballages.



De plus en plus d'emballages... de plus en plus légers

Les achats de produits conditionnés ne cessent de croître, en raison de l'augmentation de la population et de la consommation de portions individuelles. Mais le poids unitaire des emballages ménagers tend à diminuer. Résultat : leur tonnage global se stabilise. Un premier pas vers la maîtrise des déchets.

Des contenants multifonctions

À l'origine simplement destinés à contenir et protéger les produits, les emballages remplissent de plus en plus de fonctions afin de répondre aux impératifs du commerce et aux attentes des consommateurs.

1. EN MAGASIN

Le libre-service a rendu les emballages encore plus indispensables. Désormais, ils servent, entre autres, à vendre les produits.

PRÉSERVER

L'emballage protège les marchandises en libre-service des poussières, des micro-organismes... et des manipulations des clients.

IDENTIFIER

Paquets de café bruns, pots de yaourt bleu et blanc : l'emballage obéit à des codes aidant à repérer les produits en rayon.

SÉDUIRE

Forme, matière, couleurs, toucher... Dans un emballage, tout est pensé pour démarquer l'article dans le linéaire et favoriser son achat.

INFORMER

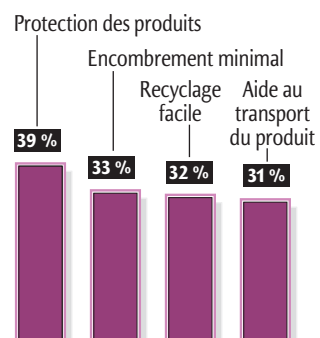
L'emballage affiche aussi la carte d'identité du produit : marque, composition, mode d'emploi, date limite de consommation, etc.

Pour 51 % des consommateurs, l'emballage permet de repérer le produit et de s'informer. Pour 16 %, il ne sert qu'à inciter à l'achat.

MOINS DE DÉCHETS D'EMBALLAGES

Un recyclage facile

C'est l'une des quatre principales fonctionnalités que les consommateurs attendent des emballages.

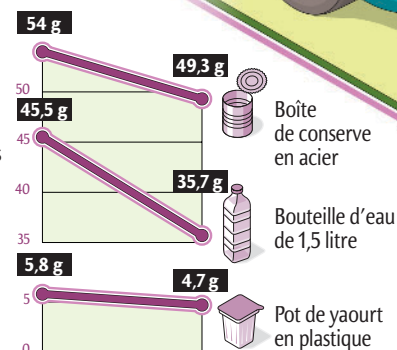


SOURCE : ÉTUDE COFREMA-SOCIOVISION, 2000

Régime minceur

Pour réduire la quantité de déchets à gérer, les fabricants allègent les emballages. Ils y gagnent, en économisant de la matière.

SOURCE : ECO-EMBALLAGES, ADEME, ADELPHÉ, 2004



2. LORS DU TRANSPORT

Les emballages ont été inventés pour transporter les produits. C'est toujours leur fonction de base.

CONTENIR

Comment transporter des œufs ou des yaourts sans contenant, qui, en outre, les protègent des chocs ?

SIMPLIFIER LA VIE

Un emballage bien conçu doit faciliter le transport du produit, surtout s'il est lourd ou volumineux : pack de bouteilles avec poignée ergonomique, minibarils de lessive...

65 % des consommateurs jugent les emballages indispensables pour protéger et transporter les produits.

3. À LA MAISON

Les Français cuisinent moins, mangent souvent seuls ou hors domicile : les emballages suivent...

STOCKER

L'emballage doit répondre aux contraintes du stockage : occuper peu de place, protéger de l'humidité, ne pas fuir...

CONSERVER

Sachets sous vide, barquettes avec absorbeurs d'oxygène retardant l'oxydation des aliments... De plus en plus, ils servent aussi à allonger la durée de vie des denrées.

RENDRE SERVICE

Enfin, il doit faciliter l'utilisation du produit. Les barquettes de conserve se réchauffent au micro-ondes pour gagner du temps, les monoportions s'emportent partout...

COURSE À L'INNOVATION

Concurrence oblige, les emballages se renouvellent de plus en plus vite. Exemples d'innovations à venir.

Une boîte affinant les fromages. Son couvercle comporte un film transparent micro-perforé, qui autorise les échanges d'air, d'eau et de gaz nécessaires à l'affinage.

Un sachet autochauffant. Il élève la température du contenu (café, potage, riz, pâtes...) jusqu'à 90 °C.

Un étui pour griller des surgelés au micro-ondes. Il intègre un film permettant de décongeler et griller en quelques minutes des aliments d'ordinaire peu adaptés au micro-ondes : frites, pizzas, pâtes feuilletées...

Des canettes de soda avec paille télescopique. Celle-ci sort automatiquement lorsqu'on ouvre l'opercule de la canette. Pratique et hygiénique !

Des emballages odorants. L'idée en est au stade de la recherche : emprisonner le parfum du produit dans des nanocapsules, pour que le consommateur puisse le sentir malgré l'emballage.

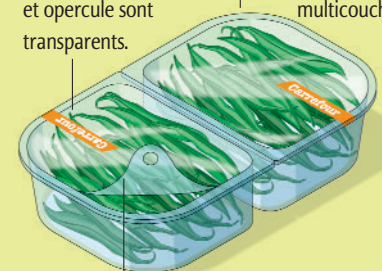
DES CONSERVES ENCORE PLUS PRATIQUES

Avec ses nouvelles Conserves pratiques, Carrefour s'adapte aux modes de vie actuels.

Leur contenant : une barquette sécable en portions, réalisée dans un plastique transparent, qui passe au micro-ondes et conserve les légumes deux ans. Un an de mise au point

Comme un bocal de verre, barquette et opercule sont transparents.

Ils font appel à un matériau plastique, multicouche.



Chaque couche a sa fonction : imperméabilité à l'oxygène, rigidité, etc.

Le consommateur détient un pouvoir capital : celui de choisir des produits dont l'emballage lui rend les services qu'il en attend, tout en générant peu de déchets et en se recyclant facilement.

Pensez aux déchets !

→ Emballages « écoconçus »

Pour ses propres produits, Carrefour agit sur deux fronts : alléger les emballages, faciliter leur recyclage. Exemples.



Sel régénérant
Couronné d'un Oscar de l'emballage en 2002, ce pack pèse 70 g de moins qu'avant : 66 tonnes de matière à recycler en moins par an. Il n'utilise plus que deux matériaux : papier et carton.



Eau de source : cette bouteille de 1,5 litre est la plus légère du marché : 29 g. Un gain de 130 tonnes par an, comparée à la précédente.



Bananes bio
Dérivée de la pâte à papier, leur enveloppe utilise une ressource végétale renouvelable. De plus, elle est biodégradable par compostage.



Sirop de grenadine
Ce nouveau flacon pèse 7 % de moins : 35 tonnes économisées par an.

Des produits malins

Achetez des produits générant moins de déchets : une bonbonne de cinq litres d'eau, plutôt que cinq bouteilles d'un litre, des lessives concentrées, en petits conditionnements...

Sans suremballages

Évitez les produits comportant des emballages superflus : pots de yaourt avec suremballage en carton, biscuits en sachets individuels...

Monomatériaux

Privilégiez les emballages monomatériaux : paquets tout en carton, y compris le bec verseur... Vous n'aurez pas à séparer leurs matériaux par familles, condition indispensable au recyclage.

En écocharges

Conservez les emballages durables (flacons plastique, barils en carton...) et achetez des recharges : berlingots de détergents, sacs de lessive, etc.

Des sacs réutilisables

Préférez un panier ou un sac réutilisable aux sacs de caisse jetables. Ne mettez pas un produit qui ne le nécessite pas dans un sachet (concombre, melon...).



Compactez les déchets d'emballages qui peuvent l'être, afin de réduire leur volume dans les poubelles.



Les consignes de tri varient selon les collectivités locales. Renseignez-vous sur celles en vigueur dans votre commune.



Triez vos déchets d'emballages par familles de matériaux... Pour en savoir plus, lisez notre article sur le tri, page ??.

→ La loi l'impose

Les industriels mettant des emballages ménagers sur le marché doivent pouvoir à leur élimination, soit eux-mêmes, en les consignants ou en assurant leur collecte et leur valorisation, soit en adhérant à un organisme agréé par l'État : Eco-Emballages ou Adelphe. Dans ce cas, ils lui versent une contribution participant au financement du recyclage des déchets collectés par les collectivités locales. C'est ce que signifie le logo Point Vert figurant sur les emballages.



→ Aller plus loin

Acheter malin, c'est jeter moins : une brochure éditée par l'association de consommateurs CLCV (Consommation, Logement, Cadre de Vie) et disponible sur son site : www.clcv.org ; www.ademe.fr ; www.ecoemballages.fr ; www.adelphe.fr

